VOTRE COMMERCE VOTRE HABITATION SONT MENACES

VOUS ALLEZ CONNAITRE LA DOUBLE PEINE : APRES LE SINISTRE, LA DEVALORISATION DE VOTRE PATRIMOINE

VOUS ETES SITUES DANS LA ZONE ROUGE DU PROJET DE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS (PPRI) :

✖ VOUS N'AUREZ PLUS LE DROIT DE CONSTRUIRE QUOIQUE CE SOIT SUR VOTRE PARCELLE ;
✖ VOTRE COMPAGNIE D'ASSURANCE RESILIERA VOTRE CONTRAT OU VOUS DEMANDERA DES PRIMES ASTRONOMIQUES (LOCATAIRES, VOUS ETES AUSSI CONCERNES) :
✖ SI VOTRE BIEN EST DETRUIT PAR UN INCENDIE, VOUS N'AUREZ PAS L'AUTORISATION DE LE RECONSTRUIRE : VOUS SEREZ A LA RUE ;
✖ VOTRE BIEN SERA INVENDABLE.

LE MAIRE DE ROQUEBRUNE S'EST BATTU ET A OBTENU QUE L'URBANISATION EXISTANTE SOIT EPARGNEE . MADAME LE MAIRE DU MUY NE FAIT RIEN ET CACHE LA GRAVITE DE LA SITUATION AU PRETEXTE QU'ON NE PEUT RIEN FAIRE CONTRE LES DECISIONS DE L'ETAT.

VENEZ NOMBREUX MONTRER VOTRE MECONTENTEMENT :

LUNDI 12 SEPTEMBRE A 18H30, A LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LAQUELLE J'AI DEMANDE L'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DU PROJET DE PPRI ;

LUNDI 19 SEPTEMBRE A 8H30, DEVANT LA MAIRIE, POUR MANIFESTER PUBLIQUEMENT VOTRE OPPOSITION CATEGORIQUE AU PROJET DE L'ETAT, EN PRESENCE DE LA PRESSE.

TRES VITE, ET DEVANT L'URGENCE ET LA GRAVITE DE LA SITUATION, NOUS DEVONS NOUS CONSTITUER EN COLLECTIF OU EN ASSOCIATION DE DEFENSE ET FAIRE PREUVE DE COHESION ET DE SOLIDARITE.

MUYOIS, MUYOISES AIDEZ MOI A BRANDIR L'ETENDARD DE LA REVOLTE ET A LUTTER CONTRE L'ARBITRAIRE. **SEULS, NOUS SERONS DES VICTIMES ; REUNIS EN GROUPE DE PRESSION, NOUS POUVONS GAGNER.**

Serge LAHONDES Tel : 04 94 45 32 98
Sinistré de Juin 2010
Adjoint au Maire, Délégué à l'Urbanisme